

Par où commencer pour changer l'École...? Réformer ou innover ?

Raymond Millot

Texte destiné à être amendé, complété, avant d'être utilisé pour interpeller les candidats à la présidentielle, de l'extrême gauche au centre droit. Il s'agit de faire avancer une idée simple relativement facile à mettre en œuvre et capable d'amorcer le changement du système éducatif. ...Amendements et compléments à envoyer à rr.millot@wanadoo.fr

La crise des banlieues, « les émeutes », mais aussi la vie quotidienne dans les établissements, mais encore et surtout **la désaffection** de tous pour un savoir devenu avant tout utilitaire pour les uns (les diplômés) et excluant pour les autres, sont des signaux d'alarme auxquels répondent des mesures, incohérentes, impuissantes et dérisoires (restaurer « l'autorité », dénoncer la « méthode globale », instaurer le dépistage des comportements asociaux dès le plus jeune âge, mettre les récalcitrants en apprentissage, culpabiliser les parents etc.).

Face à cette situation, il n'est pas souhaitable d'envisager une nouvelle réforme du système éducatif.

La « réforme » est devenue, et pour longtemps, synonyme d'incohérence, d'impuissance et de contradiction.

Ainsi :

- **Incohérence...** Un jour, l'école doit « s'ouvrir » devenir un lieu de vie et « d'éveil » et l'autre jour, redevenir un « sanctuaire » où l'on reprend des méthodes traditionnelles qui auraient « fait leur preuve » dans un passé mythique. Etc.
- **Impuissance** institutionnelle... L'organisation officielle en « cycles » est massivement ignorée par les enseignants et leur hiérarchie. Elle répondait pourtant à un constat élémentaire : « les enfants ne se développent pas au même rythme ». Les devoirs sont interdits depuis 1956 mais les enseignants n'en ont cure au point que se développent « l'aide aux devoirs » et le secteur lucratif des cours particuliers. Le collège est officiellement « unique » mais tous les moyens sont bons pour les reconstituer les filières. Etc.
- **Contradictions** structurelles... Le collège doit assurer « à tous » un tronc commun de connaissance mais il organise la sélection et le sociologue peut décrire « L'hypocrisie scolaire ». L'enseignement obligatoire qui prétend travailler à « l'égalité des chances » (un leurre) est reconnu non seulement comme un dispositif reproduisant la hiérarchie sociale mais aussi comme facteur aggravant de l'inégalité sociale. Il prétend « intégrer » et il exclut. Etc.

En revanche, il est urgent d'impulser, **d'une manière significative** des recherches-action ayant pour objectif de s'attaquer aux contradictions énoncées, lutter contre l'exclusion, donner à tous le goût du savoir et des savoirs... et la possibilité de s'investir dans la vie collective au niveau de l'établissement, du quartier, prélude concret à la vie citoyenne. C'est seulement ainsi qu'il sera possible de faire pénétrer l'idée de changement dans une société crispée sur des apprentissages formels et sans application, et en conséquence, de sortir le corps enseignant de son découragement et de l'immobilisme qui en découle.

De nombreuses innovations, dispersées et souvent sans suite existent et font que l'on ne partira pas d'une table rase. Il s'agit de donner à la recherche en éducation la mission de susciter, organiser, soutenir dans la durée, mettre en réseau, un grand nombre de pôles innovants répartis dans toutes les régions (et/ou départements si le nombre de volontaires le permet) de mettre en place un dispositif d'évaluation à moyen et long terme, de faire connaître par les moyens modernes de communication les réalisations, les problèmes rencontrés, les ajustements aux réalités locales. De donner à cette recherche les moyens indispensables et une autonomie de gestion qui la dégage du corset administratif. De convaincre les syndicats qu'il en découlera une revalorisation du métier et du statut d'enseignant.

A plusieurs périodes de son existence, l'Institut de la Recherche Pédagogique a impulsé, avec peu de moyens, avec un suivi insuffisant, des innovations parfois de grande ampleur, sans rencontrer réellement d'échos dans l'institution. L'organisation de l'innovation ne partira donc pas non plus d'une table rase.

L'expérience de l'innovation au sein de l'école publique qui s'est parfois développé sur des décennies, en dépit de l'indifférence ou de l'hostilité institutionnelle (et souvent syndicale...) permet d'énoncer les conditions indispensables à son existence et à sa productivité. En premier lieu des mesures dérogatoires sont nécessaires pour que :

- Des équipes puissent se constituer sur la base d'un projet se proposant tout ou partie des objectifs définis plus haut. Il s'agit donc d'assouplir les conditions traditionnelles de nomination.
- Ces équipes doivent être collectivement responsables, et le « chef d'établissement » (au collège) doit lui aussi adhérer au projet.
- L'école doit être totalement impliquée (du cycle 1 au cycle 3). Le collège peut être concerné par un ou plusieurs « mini-collège » regroupant une équipe pluridisciplinaire autour d'une cohorte de 100 collégiens.
- Un engagement d'au moins 3 ans doit assurer la stabilité des équipes.
- Les parents doivent être institutionnellement partie prenante de la réalisation du projet. Mais pour qu'une aristocratie de parents ne se constitue pas, les entretiens individuels trimestriels avec chaque famille doivent être de règle et figurer dans l'emploi du temps. L'ensemble du dispositif doit viser à cerner les possibilités concrètes d'une coéducation favorable à l'enfant et jouant un rôle d'éducation populaire pour les parents
- Une réelle liberté pédagogique doit permettre de réaliser les objectifs du projet en même temps que ceux du socle commun par les voies de la promotion collective et de la cogestion éducative.
- Une mise en synergie des dispositifs socioculturels existants doit être favorisée

- L'évaluation doit associer les parents, les acteurs sociaux concernés et les pouvoirs locaux et sous une forme appropriée.

Hervé Hamon, parlant de son ouvrage *Tant qu'il y aura des élèves* déclarait récemment à France Culture, qu'il conviendrait de miser sur le renouvellement massif du corps enseignant qui se prépare pour proposer « **un modèle de fonctionnement qui place les élèves au centre et non plus les professeurs** »... Considération hélas réaliste. Pour fonder cet espoir, diverses mesures seraient à inventer. On pourrait penser tout d'abord, à une modification du mode de recrutement des futurs enseignants (exemples « nordiques »), et encore à l'établissement d'une antenne de l'Institut Pédagogique dans chaque IUFM. Les étudiants pourraient ainsi être informés sur les innovations et les recherches existantes, sur le fonctionnement des recherches action. Des vocations en résulteraient sans doute.